

<https://ecoledelabasane-brussieu.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article389>



Charte du parent accompagnateur

- Informations -



Date de mise en ligne : vendredi 1er septembre 2023

Copyright © Ecole de la Basane - Brussieu - Tous droits réservés

Ecole de la Basane

Vous nous avez proposé votre aide pour accompagner une sortie scolaire et nous vous en remercions ! Avant le départ, voici, en quelques mots, les points principaux qui nous tiennent à cœur :

Mon rôle

J'accompagne un groupe d'enfants en sortie, ou je mène une activité, en fonction des consignes données par l'enseignant. Il me fait confiance pour intervenir auprès des enfants du groupe qu'il m'a confié.

J'assure la sécurité du groupe

- Je veille particulièrement à la sécurité et à la santé de tous les enfants.
- Dans la rue, j'assure que le rang reste serré et se déplace correctement côté habitation et non côté chaussée. Être particulièrement vigilant en traversant les rues.
- Si un groupe m'est confié, j'identifie clairement les enfants dont je suis responsable. Je vérifie régulièrement que mon groupe est au complet et reste en permanence avec le groupe qui m'a été confié.
- Je ne prends aucune initiative (même aller aux toilettes) sans en informer l'enseignant.
- Je fais respecter les consignes, le calme ainsi qu'une tenue correcte des élèves.
- Si un enfant outrepassé les règles, se blesse ou ne se sent pas bien, j'en informe l'enseignant.

Je montre l'exemple

- Mon attitude est la même avec tous les enfants de ce groupe, (y compris si mon propre enfant en fait partie). J'accepte l'éventualité de ne pas avoir mon enfant dans le groupe.
- Mon langage et mon comportement doivent être exemplaires à l'égard de tous les enfants, sans exception.
- Je ne propose aucun aliment (y compris des friandises), ni à mon enfant, ni aux autres enfants (il peut y avoir des risques d'allergies alimentaires).
- Je ne fume pas et ne bois pas d'alcool en présence des élèves. Je n'utilise mon téléphone portable qu'en cas d'urgence.
- Je respecte, sans les commenter, les consignes ou les décisions de l'enseignant.
- Je demande l'autorisation à l'enseignant avant de photographier les enfants. Je ne mets pas de photos ou de

Charte du parent accompagnateur

vidéos sur internet.

– Je garde confidentielle toute information portée à ma connaissance lors de la sortie ou de l'activité.

Un immense merci pour votre collaboration